

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 12 juillet 2010 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu ; les conseiller-res Rodrigue Levesque, Jocelyne Bossé, Rita Gagnon et Nicole Somers.

AUSSI PRÉSENTES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière et Linda Borris, secrétaire administrative.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

RÉSOLUTION 2010-96

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-97

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 8 juin 2010**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-98

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion spéciale du 16 juin 2010**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-99

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que les **procès-verbaux des réunions ordinaires du Conseil municipal des 8 juin 2010 et 23 juin 2010**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 8 JUIN 2010

RÉSOLUTION 2010-100

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **étudiantes suivantes soient embauchées à la Municipalité dans le cadre du programme fédéral Carrière-Été**, à partir du 14 juin 2010 pour une période de huit semaines, selon les salaires établis pour les postes :

Centenaire :	Marilyne Dubé	
Tennis :	Laurie Castonguay	
Soccer :	Milaine Valcourt.	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-101

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **Mlle Julie Delarosbil soit embauchée comme aide-administrative au Comité des Fêtes du Centenaire**, à partir du 8 juin 2010 pour une période de sept semaines, selon le salaire établi pour ce poste. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-102

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que le **nouveau local du Club de Judo Kachi**, sis à la Polyvalente A.-J.-Savoie soit **désigné « Dojo Rino Perron »**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-103

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Bossé et appuyé de la conseillère Nicole Somers, que la **facture de la compagnie Chez Valois**, en vue de l'achat de 50 flacons de 50 ml chacun soit, un parfum pour femme « Rose-Aimée » et un parfum pour homme « Joseph », conçus par le maître-parfumeur Claude André Hébert, au cout* de 8 352,75\$, soit acceptée telle que soumise. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-104

Conformément à l'article 8.23(1) de l'arrêté de zonage de la Ville de Saint-Quentin, il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Nicole Somers, **d'autoriser Me Larry Landry à entreprendre les démarches nécessaires** relativement aux **abris d'hiver sis aux 33 et 37, rue Canada**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-105

Considérant les pouvoirs de la municipalité prévus aux articles 190.001 à 190.07 de la Loi sur les municipalités, tels qu'adoptés par l'arrêté no 17-2010 de la Ville de Saint-Quentin et, considérant l'état inesthétique et dangereux des lieux situés au 59, rue Pelletier, il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que la **Ville de Saint-Quentin procède à la démolition de tout édifice situé au 59, rue Pelletier, à Saint-Quentin**. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 23 JUIN 2010**RÉSOLUTION 2010-106**

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que la **seule soumission reçue de Denis Banville Excavation Inc. en vue du déblaiement de la neige** pour une période de cinq ans soit, du 15 novembre 2010 au 15 avril 2015, au cout* de 455 000,00\$ plus tvh, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-107

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, **que la soumission la plus basse, en l'occurrence celle de Denis Banville Excavation Inc., en vue de la démolition des bâtiments sis au 59, rue Pelletier**, au cout* de 5 450,00\$ plus tvh, soit acceptée telle que présentée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-108

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **l'étudiante Marie-Pier Delange** soit embauchée à la Municipalité au poste du **comité du Centenaire dans le cadre du programme fédéral Carrière-Été**, à partir du 21 juin 2010 pour une période de huit semaines, selon le salaire établi pour ce poste. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-109

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, qu'un **avis final de fermeture des services d'eau et égouts** soit adressé aux propriétaires de résidence dont la facture n'aura pas été acquittée en entier au 20 juillet 2010. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-110

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé de la conseillère Jocelyne Bossé, que **Mme Muriel Millard, chanteuse-compositrice-interprète, soit désignée la première citoyenne honoraire de la Ville de Saint-Quentin**, et ce, en vertu de la politique administrative 2009-37 sur les distinctions honorifiques. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2010-111

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que les **factures du mois de mai 2010** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées:

Compte général	219 375.69\$	
Salaires de mai 2010	53 096.79\$	
Compte eau et égouts	<u>33 677.56\$</u>	
Total payé en mai 2010	306 150.04\$	VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES**Nouveau plan d'aménagement municipal et nouvel arrêté de zonage****RÉSOLUTION 2010-112**

Considérant que le Conseil municipal a reçu des demandes de re-zonage, que plusieurs des projets identifiés dans le plan d'aménagement de 2002 ont été réalisés et que plusieurs autres questions se posent quant au plan municipal et à l'arrêté de zonage ; et,

considérant que la municipalité considère que l'arrêté adoptant le plan municipal et l'arrêté de zonage ont besoin de révision et a retenu les services d'Armand G. Robichaud, MICU, urbaniste professionnel de la firme Planification virtuelle Inc. pour assister la Ville de Saint-Quentin dans la préparation d'un nouveau plan d'aménagement municipal et d'un nouvel arrêté de zonage ;

il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que **soit adopté un arrêté adoptant le plan municipal** et que soit donné avis au public, conformément aux prescriptions de l'article 25 de la *Loi sur l'urbanisme* et, il est aussi résolu que la date de présentation publique du nouveau plan municipal soit fixé au 26 juillet 2010 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Saint-Quentin à 19h00.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h03.

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire